

## ÉQUIPE ESG



**Arnaud CHIOCCA**  
Directeur Général  
et Directeur des  
investissements,  
Associé



**Frédérique PRACA**  
Directrice juridique  
investissement et  
Coordinatrice ESG



**Julien JORGE**  
Directeur du Pôle Retail,  
Gérant

ACTIFS SOUS GESTION

207 M€

## EXPERTISES

- Amorçage
- Capital innovation
- Capital développement
- Transmission

**Contact :** [fpraca@smaltcapital.com](mailto:fpraca@smaltcapital.com)

**Contact :** [jjorge@smaltcapital.com](mailto:jjorge@smaltcapital.com)

**Tél :** 04 91 29 41 50

## DUE DILIGENCES ESG LORS DE LA PHASE D'INVESTISSEMENT

- Dès réception des opportunités d'investissement, Smalt Capital exclut certains secteurs d'activité pour des raisons éthiques ou environnementales, ne répondant pas à sa philosophie d'investissement. Selon le règlement, des exclusions supplémentaires peuvent être prévues. Smalt Capital analyse systématiquement la manière dont les sociétés incluent les critères ESG dans leur stratégie de développement.

## ACCOMPAGNEMENT ESG DES PARTICIPATIONS

- Depuis janvier 2020, Smalt Capital et les dirigeants des sociétés financées élaborent ensemble un plan d'actions afin d'améliorer la démarche ESG de ces dernières, tout au long de l'investissement.
- Concrètement, Smalt Capital s'investit et participe aux Comités Stratégiques, ou en fonction, aux autres comités collégiaux / décisionnels ou réunions internes des participations afin :
  - D'être force de proposition à la fois sur les sujets internes à la société que dans ses relations avec ses partenaires ;
  - Suivre chaque année les indicateurs et identifier, le cas échéant, les causes de non atteinte des objectifs.
- Enfin, l'ensemble des participations prennent l'engagement de participer à l'enquête annuelle de Smalt Capital, permettant de mesurer la sensibilité développée par les dirigeants vis-à-vis des engagements pris. Les résultats sont publiés dans le rapport de gestion annuel, certains règlements prévoient des reportings ESG spécifiques.

## DESCRIPTION QUALITATIVE DE LA STRATÉGIE ESG

- L'intégration des critères ESG est pour Smalt Capital l'un des moyens d'exprimer ses convictions d'investisseur de long terme et de proximité. Elle est convaincue que les entreprises qui prennent en compte dans leur stratégie les enjeux ESG présentent des meilleures perspectives de pérenniser leur croissance.
- En 2021, Smalt Capital a lancé le FCPR Eco Responsable, premier fonds français de capital investissement avec une approche significative dans la prise en compte des critères ESG. Ce Fonds labellisé « Relance » sélectionne des investissements répondant à la fois à des critères financiers et extra-financiers.
- Smalt Capital a créé une commission dédiée aux engagement ESG qui se réunit au moins deux fois par an afin de veiller à la bonne intégration des considérations ESG dans l'organisation générale et de s'assurer de la bonne mise en œuvre de l'investissement responsable.
- Smalt Capital est signataire de la Charte d'Engagement de France Invest depuis 2018 et adhère à la Charte sur la Parité de ce même organisme. Elle soutient les initiatives en faveur de l'Accord de Paris pour le climat et est sensibilisée aux Objectifs de Développement Durable mis en place par les Nations Unies.

